

## DIRECTIONS

- des Achats, du patrimoine et des moyens 29 61 10  
dapm.saf-rh@gouv.nc
- de l'Aviation civile 26 52 00  
dac-nc-sa-formation@aviation-civile.gouv.fr
- des Affaires économiques 23 22 50 / dae@gouv.nc
- de l'Agriculture, de la forêt et de l'environnement 23 24 30  
direction@dafe.nc
- des Affaires juridiques 23 94 23 / selc.daaj@gouv.nc
- des Affaires maritimes 27 26 26 / dam-nc@gouv.nc
- des Affaires sanitaires et sociales 24 37 00 / dass@gouv.nc
- des Affaires vétérinaires, alimentaires et rurales 25 51 00  
davar.saf-rh@gouv.nc
- du Budget et des affaires financière 25 60 82 / dbaf@gouv.nc
- de la Culture, de la condition féminine et de la citoyenneté  
26 97 60 / dccfc@gouv.nc
- de l'Enseignement de la Nouvelle-Calédonie 23 96 00  
denc@gouv.nc
- de la Formation professionnelle continue 24 66 22  
dfpc@gouv.nc
- de la Gestion de la réglementation et des affaires coutumières  
23 22 90 / dgrac@gouv.nc
- des Mines et de l'énergie 27 02 30 / dimenc@gouv.nc
- des Infrastructures, de la topographie et des transports  
terrestres 28 03 00 / dittt.ressources-humains@gouv.nc
- de la Jeunesse et des sports 25 23 84 / djsnc@gouv.nc
- de la Protection judiciaire de l'enfance et de jeunesse 23 20 79  
direction.dpjej@gouv.nc
- Régionale des douanes 26 53 00  
dr-nouvelle-caledonie@douane.finances.gouv.fr
- de la Sécurité civile et de la gestion des risques 20 77 00  
direction.dscgr@gouv.nc
- des Services fiscaux 25 75 00 / dsf@gouv.nc
- du Travail et de l'emploi 27 55 72 / dte@gouv.nc
- du Numérique et de la modernisation 27 58 88  
dinum@gouv.nc

## SERVICES

- Service de la météorologie  
27 93 00 / rh.nouvelle-caledonie@meteo.fr
- Cellule des ressources humaines, logistique et budget  
25 60 00 / sgg.celluleressources@gouv.nc
- Vice-rectorat  
26 61 00 / ce.sg@ac-noumea.nc

# CONTACTEZ-NOUS

Direction des Ressources humaines  
et de la fonction publique de  
Nouvelle-Calédonie  
(DRHFPNC)

Service de l'accompagnement à  
l'innovation et au développement  
des ressources humaines



25 61 32



18, avenue Paul Doumer  
BP M2 - 98849 Nouméa Cedex



[www.drhfpnc.gouv.nc](http://www.drhfpnc.gouv.nc)



[drhfpnc.formation@gouv.nc](mailto:drhfpnc.formation@gouv.nc)



GOUVERNEMENT DE LA  
NOUVELLE-CALÉDONIE



# STAGE ÉTUDIANT

Découvrez les directions  
et les services  
de la Nouvelle-Calédonie

[drhfpnc.gouv.nc](http://drhfpnc.gouv.nc)





## COMMENT Y ACCÉDER ?

L'enseignement scolaire ou universitaire que vous suivez peut prévoir des périodes de formation en milieu professionnel ou des stages.

Vous pouvez être accueilli en stage par une administration si vous êtes élève ou étudiant.

Un stage implique la validation d'une convention tripartite entre vous (ou votre représentant légal), l'administration d'accueil et votre établissement d'enseignement.

Aucun stage ne peut débuter avant la signature de la convention par l'ensemble des parties.

## NOS CONSEILS POUR TROUVER UN STAGE

- Préparer un CV, une lettre de motivation et les futurs entretiens.
- Commencer la recherche au minimum trois mois avant le stage : choisir les directions les plus appropriées à votre cursus scolaire.
- Envoyer vos documents par mail, par voie postale ou en les déposant à l'accueil de la direction.
- Il est vivement conseillé de candidater auprès de plusieurs directions pour augmenter vos chances d'obtenir un stage.



## QUELS SONT LES DOCUMENTS À REMPLIR ?

Deux documents sont à transmettre à la direction d'accueil au plus tard 15 jours avant le début du stage :

- La fiche d'acceptation signée par la direction d'accueil et vous-même ;
- La convention de stage signée par l'établissement scolaire ou l'organisme de formation ou d'insertion et vous-même (la Nouvelle-Calédonie étant la dernière signataire).